



Agissons ENSEMBLE

À tous les agents territoriaux du service départemental d'incendie et de secours de l'Ain

Les emplois, les conditions de travail, les carrières, les salaires, les primes, les statuts de la fonction publique territoriale, les formations professionnelles, les protections sociales...

Toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne.

Pour être efficace, il faut être informé, et il faut s'organiser en formant un syndicat.

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés au respect des droits collectifs et individuels qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines.

Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, prenez votre avenir en main !

Les responsables du groupement départemental **FO** des Territoriaux de l'Ain sont à vos côtés pour vous aider.

Par les statuts de la fonction publique, Le droit syndical est garanti, notamment aux fonctionnaires territoriaux. À ce titre, les agents du SDIS de l'Ain peuvent créer librement des organisations syndicales, y adhérer et exercer des mandats.

C'est ensemble, réuni dans un syndicat libre et indépendant de tous pouvoirs politiques, que vous défendrez efficacement les intérêts des agents de votre collectivité territoriale.

Nos valeurs pour repères
FO VOS FORCES pour AGIR

GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL **FO** DES TERRITORIAUX DE L'AIN

Secrétaire général **FO** : Rodrigue Brouilliard ☎ : 06.32.64.31.01 ✉ : fo@cg01.fr

Bureau **FO** : 13 avenue de la victoire 01000 Bourg en Bresse

Secrétaire générale adjointe **FO** : Sylvie Favier ☎ : 06.80.70.88.28

Bureau **FO** : 1er étage 60 rue Ader - Technoparc Pays de Gex 01630 St Genis Pouilly

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

L'adhésion au syndicat **FO** donne droit :

- Une protection individuelle syndicale et juridique
- à une réduction d'impôt correspondant aux deux tiers de la cotisation payée, ou un crédit d'impôt, les agents non-imposables recevront un chèque du Trésor public égal à 66% de leur cotisation,
- Une mutuelle santé complémentaire spécialement conçue pour les adhérents de **FO** : <http://www.sante-fo.fr/cms/home.html>
- L'Association Force Ouvrière Consommateurs qui agit, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires : <http://www.afoc.net>



Voici quelques raisons de plus pour venir nous rejoindre.

Nous restons à l'écoute de chacun pour répondre à vos interrogations, vous expliquer la carrière territoriale, assurer votre défense et pour construire ensemble de nouveaux droits.

Nous vous invitons également à mieux nous connaître en naviguant sur les sites Internet FO :

<http://fo-territoriaux-01.overblog.com>

<http://www.fo-sdis.org>



**VOUS AVEZ UNE VOIX,
FAITES-LA ENTENDRE!**